N° 198 - 2e trimestre 2015 - Juin 2015 - 9 €75

Notre espace vital

Pour assumer son destin, la vènerie est obligée de se battre. Il ne faut pas que cette nécessité nous inspire une sorte de délire de la persécution. On pourrait dire la même chose d'autres activités, d'autres croyances, d'autres institutions : elles disparaissent quand elles n'ont plus envie de se battre. Heureusement les veneurs sont habités par la foi et leur désir de persévérer dans l'être n'est pas près de s'éteindre.

Sur quel terrain faut-il donc nous battre ?

Nous pensons immédiatement à celui des esprits. L'état de l'opinion inspire, un jour ou l'autre, le droit. Nous sommes donc préoccupés par le bruit fait autour des thèses favorables aux droits des animaux. Leurs défenseurs réclament tout simplement notre disparition - en prélude à celle de la chasse dans son ensemble. Comment ne serions-nous pas interpellés ? Mais cette bataille est loin d'être perdue. Car avant que l'opinion ne se range en majorité derrière ceux qui soutiennent sans rire que nous sommes tous des singes, il passera certainement beaucoup d'eau sous les ponts. Et puis d'autres mouvements naîtront, qui déplaceront le centre du débat sur la condition humaine, et conduiront peut-être à regarder autrement la question de la relation de l'homme à l'animal…

Second terrain sur lequel nous pourrions avoir à nous battre : les espèces. Observons que, en règle générale, nous n'avons pas de trop grave souci aujourd'hui de ce côté. Bien évidemment nos chiens et nos chevaux ne se sont jamais mieux portés. Ils resplendissent, tout simplement. Mais d'un autre côté, à l'époque où la biodiversité inspire bien des alarmes, les espèces sauvages que nous chassons ne sont pas près de manquer. Portés depuis trente ans par une vague sans précédent, les ongulés se sont multipliés au point de donner de multiples signes d'excès. Un mouvement dans le sens de la réduction est probablement en train de s'enclencher. Les veneurs de chevreuil et ceux de sanglier ne s'en plaindront pas. Les veneurs de cerf souhaiteront que les ajustements, lorsqu'ils sont nécessaires et là où ils sont nécessaires, soient conduits avec assez de mesure pour que l'on ne passe pas d'un seul coup de la surabondance à la pénurie. C'est affaire de raison : le plan de chasse est un excellent outil dont il faut seulement se servir de manière judicieuse. Quant aux espèces chassées par la petite vènerie, elles connaissent, selon les moments et les lieux, des fortunes inégales. Mais aucune n'est menacée.

Troisième théâtre de nos combats pour l'existence : l'accès à l'espace. On fait à ce sujet beaucoup moins de bruit qu'autour des deux autres questions. Pourtant, l'issue de ce combat sournois revêt un caractère au moins aussi décisif. Sans territoire de chasse, il n'y a pas de vènerie. On n'observe pas autour de cette question de campagnes d'opinion, on ne se bat pas sur des théories philosophiques, on ne met pas en œuvre une procédure annuelle comme celle du plan de chasse. L'accès à l'espace est une affaire de long terme, qui se gère jour après jour, dans une assez grande discrétion. Mais qui, à la fin, compte plus que tout. Car l'espace perdu est très difficile à regagner. Et ouvrir de nouveaux territoires n'est certes pas impossible, mais reste un petit exploit.

Il faut se réjouir que la relocation des forêts domaniales jusqu'en 2028 soit engagée, et bien engagée. Une bonne centaine d'équipages sont tributaires de territoires domaniaux. C'est en particulier le cas de quatre équipages de cerf sur cinq. Mais la vènerie du sanglier et celle du chevreuil, même si elles disposent de bases nettement plus diversifiées, ne sont pas indifférentes à cet enjeu. L'heure du bilan n'est pas encore venue, mais il y a tout lieu de penser que celui-ci sera résolument positif. On en reparlera le moment venu.

Au-delà ou en-deçà de ce travail fondamental qui revient de loin en loin et qui relève pour une large part de la responsabilité de l'organe central de la vènerie, les équipages font un travail de fourmi qui n'est pas moins décisif. L'état d'un territoire ou d'un portefeuille de territoires peut être excellent, bon, moyen ou médiocre suivant le soin qu'on met à les gérer. Il serait trop simple de se fier aux apparences. Entretenir de bonnes relations avec ses voisins, convenir de droits de suite et en fixer les conditions, obtenir et pérenniser des attaques… tout cela se travaille continument. Les négligences en la matière, ou pire encore les maladresses, finissent toujours par se payer.

Or, le contexte actuel n'est pas des plus faciles. Les susceptibilités, dans la période tendue que nous vivons, sont vives. La solidarité de principe qui lie la chasse à tir à la vènerie ne met pas nécessairement celle-ci à l'abri des rivalités, voire parfois de gestes de mauvaise humeur du grand-frère. Car l'espace et le temps - c'est-à-dire les territoires et les journées de chasse - sont par essence convoités. Et bien qu'on évoque maintenant les risques d'une « déprise » de la chasse à tir due à la diminution du nombre de porteurs de permis, on n'en aperçoit pas encore les effets. En outre rien n'assure que le phénomène puisse un jour jouer en faveur du courre.

De même les changements de main dans la détention des propriétés constituent souvent des tournants délicats à négocier. Quand les héritiers d'une famille installée depuis très longtemps, dont les ancêtres ont parfois chassé à courre et qui sont acquis aux usages de la vie du pays, sont remplacés par un homme nouveau qui a réussi, le dialogue n'est généralement pas facile. Au surplus il arrive, dans ce cas ou dans d'autres, que la chasse entre dans une logique d'argent. Aux yeux des tenants de cette approche, tout devrait se payer, même le bon voisinage. Finances d'abord !

Pour naviguer à son corps défendant sur ces eaux, la vènerie doit se montrer appliquée et habile. Les maîtres d'équipage le savent bien. Ils y parviennent en général. Mais il faut se convaincre que, dans ce domaine, on n'en fait jamais trop.

Philippe Dulac

Sommaire

3 - Editorial

5 - Actualités

6 En prise directe avec le Président
12 La Société de Vènerie : Lauréat du Prix 2015 des Honneurs Laurent-Perrier / Groupama
14 Délires de chasse

18 - Nos Equipages

18 L'Equipage Champchevrier
30 Le Rallye Pas de la Lande

35 - Chien d'ordre

36 Compétitions et chiens de vènerie (2e partie)
39 Jean-Paul Courcier... et ses chiens (de change)
41 Les rapprocheurs dans la vènerie du lapin

43 - Bien aller

44 La difficulté de chasser dans les grosses hardes
50 Le chien de change au chevreuil (suite)

51 - Cheval de chasse

52 Commissaires de courses et veneurs
54 Cavaliers : connaître la forêt, une autre façon d'aimer la vènerie
55 L'évêque et le capucin

57 - Ecologie

58 Qu'est-ce qu'une forêt en bonne santé ?
62 Inventaire de la biodiversité des populations de cerfs dans la Région Centre
67 Trente ans déjà et un très beau livre

69 - Notre histoire

70 Le livre d'or de la chasse en Bretagne
74 Louis XIV fut beaucoup plus chasseur à tir que veneur

77 - Culture

78 La Vènerie selon Xavier de Poret
83 Michel Saint Olive (1917-1993)
84 La vènerie dans les faïcenceries de Longchamp

87 - Art de vivre

88 La Chapelière
92 Chronique d'un survivant
94 Détente après la chasse : il y a Roque et Roque

95 - Nos Amis

96 La Relève est assurée
98 Quarante-huit heures derrière les courants en Haute-Marne

101 - Entre Nous

102 Objectif Vènerie
105 BD
108 Agenda
110 Ils nous ont quittés
112 A voir, à lire
113 Petites annonces